

---

Adresse de la société populaire du Rocher-de-la-Liberté, qui témoigne de son indignation en apprenant les derniers dangers auxquels la Convention a été exposée, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire du Rocher-de-la-Liberté, qui témoigne de son indignation en apprenant les derniers dangers auxquels la Convention a été exposée, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 441;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0441\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0441_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Comité de salut public, cette providence tutélaire de la France, vient de vous découvrir toute l'étendue.

Oui, Législateurs, nous aimons à le répéter après vous, la vertu et la probité sont, comme elles ont toujours dû l'être, à l'ordre du jour. Les hommes véritablement vertueux sont les ennemis nés de l'ancien gouvernement parce qu'il ne reposait que sur le vice et la corruption, et ils auront l'énergie nécessaire pour l'empêcher de revivre.

Les hommes probes, amis de la justice et de la vérité, ne sont heureux que du bonheur de la patrie ; c'est à eux seuls qu'il appartient de consolider sur des bases désormais inébranlables l'édifice d'une constitution dont la félicité commune est le but. Joignons à la constance de notre courage et à la force de nos armes, la force et la sévérité des bonnes mœurs, alors les efforts de nos ennemis et des traîtres seront vains, nous serons invincibles. Tels sont les principes qu'à puisés la Société populaire de Rambouillet dans les travaux de la Convention nationale.

Certes, la conduite et les mesures imposantes de la Convention dans la circonstance orageuse de la découverte d'une conspiration, lui assurent à jamais la reconnaissance de tous les français patriotes.

La Société populaire vous demande, Législateurs, et elle s'estimera heureuse, si vous daignez accueillir sa pétition, que les noms des membres du Comité de salut public et des citoyens dont l'active surveillance guidée par le pressant amour de la liberté et de la patrie, a découvert cette trame infernale, soient gravés en lettres d'or dans l'enceinte de la Convention nationale. Ce tableau précieux qui se copiera et se multipliera incessamment dans toutes les communes de la République rappellera sans cesse au peuple quels sont ses véritables amis, et par toutes les réflexions qu'il inspirera au patriotisme, il ne sera pas le livre le moins utile à ses progrès et à ceux de l'instruction publique ».

Arrêté en séance extraordinaire...

COTHON (*présid.*), GUDIN, BRIÈRE (*secrét.*).

v'

[*La Sté popul. du Rocher-de-la-Liberté, ci-dev' St-Lô, à la Conv. ; s.d.*] (1).

« Représentans,

Lorsque nous avons appris les derniers dangers où vous avez été exposés, avec tous les amis de la chose publique, nous avons frémé... d'indignation. Elle eût encore augmenté, s'il eût été possible, en comptant, parmi les nouveaux conspirateurs, des hommes devant tout à la Révolution, et qui n'étaient parvenus à une espèce d'existence politique qu'en se couvrant du masque de la popularité. Les audacieux insensés ! ils avaient osé se promettre, par la confiance qu'ils se flattaient d'avoir inspirée, de faire river, par le peuple lui-même, les fers qu'ils lui préparaient. Qu'ils le connaissent mal ! Il est le même, au fond dans toutes les

sections de la République : bon mais juste, confiant, mais adorant la liberté. Apprenez donc scélérats, si votre souffle infecte encore en ce moment, l'air que respirent des hommes libres ; apprenez ce que vous devez attendre de ceux qui ne se souviennent de vous avoir vus au nombre de leurs concitoyens que pour vous abhorrer davantage. Tranquilles témoins du supplice que vous allez subir, ils n'auront d'autre regret, soyez-en sûrs, que de voir leur propre sol, encore un instant souillé par votre sang aussi vil que corrompu. Cet exemple perdu pour vous, traîtres, pourra servir d'utile leçon aux hommes abominables, s'il en est encore, qui eussent été tentés de vous ressembler.

O ! vous, qui siégez sur la Montagne avec tant de gloire, vous avez donc encore une fois sauvé la République ! Restez, nous vous en conjurons ; restez à votre poste, non moins honorable que périlleux et pénible. Continuez, dignes représentants, vos immortels travaux, jusqu'à ce que vous ayez assuré la félicité nationale. Ne cessez point de démasquer les hypocrites ennemis de la Liberté, et de les livrer au glaive vengeur de la justice, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement exterminés, et s'il s'en trouvait malheureusement encore quelques-uns parmi vous, dès qu'ils seront bien reconnus, vous ne balancerez pas à les précipiter du sommet même de la Montagne sainte qui, pour eux se changerait ainsi en Roche tarpéienne. Leurs noms seront de plus exécrés parmi nous, comme chez les races futures, autant que les vôtres y demeureront en vénération, sous le nom de sauveurs de la patrie : titre que vous aurez si dignement mérité, et qui nous paraît la plus douce récompense des fondateurs de la République ».

VEILLARD fils (*présid.*), BERNARD (*agent de surveillance*), DUPREY (*secrét.*), CALLERON (*secrét.*), BURNET (*comm<sup>re</sup>*), THOMASSE (*comm<sup>re</sup>*).

w'

[*La Sté popul. de Sens, à la Conv. ; 1<sup>er</sup> germ. II*] (1).

« Vengeance, Législateurs ; que l'univers retentisse du supplice des nouveaux conspirateurs.

Des fédéralistes pervers, rampans au pied de la Montagne qu'ils ont en vain essayé de renverser, avoient tramé la ruine de la République ; d'autres, plus audacieux encore, voulant paroître plus patriotes que les fondateurs de la République, s'élevèrent un instant au-dessus de cette Montagne inexpugnable ; mais leurs ailes n'étoient pas plus solides que celles de l'imprudent Icare, elles ne peuvent résister au soleil de la Liberté. Quel étoit donc le but de ce patriotisme exagéré ? La servitude du peuple et le règne d'un tyran. Un roi, à nous qui avons juré la destruction des rois, un roi aux Français libres. A cette idée, nos cœurs se soulèvent d'indignation. Les scélérats, ils vouloient vous égorger et nous asservir ! Quoi ! le nom

(1) C. 299, pl. 1048, p. 60.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 41.